

LES COOPÉRATIVES DE PÊCHEURS

Du Danemark au Maroc

Dans son dernier numéro de janvier 1935, sous le titre « La coopérative des pêcheurs indigènes du Sous », le *Bulletin Economique du Maroc* a souligné les efforts de la direction des affaires indigènes du Maroc pour amorcer une tentative d'organisation de la production indigène sous la forme coopérative.

Le Maroc a intérêt à s'entourer à cet égard des renseignements provenant d'expérimentations voisines. Nous publions ci-après les informations communiquées par la section coopérative du bureau international du travail de Genève, section que dirige M. Colombain.

En dehors des sociétés coopératives d'assurances accidents des pêcheurs qui présentent la particularité que les pêcheurs ont l'obligation de s'y affilier, il existe au Danemark des coopératives de vente encore que le système coopératif de vente du poisson soit moins développé que celui de la production. A titre d'exemple on peut citer la Société coopérative de Holbeck.

Tout le poisson pêché dans des eaux déterminées doit être vendu par la société ou livré à celle-ci pour la vente, les infractions étant punies d'amende. La vente du poisson pêché en dehors de la zone déterminée est libre, mais la société se réserve le droit de l'acheter.

Le capital nécessaire pour permettre à la société d'exercer son activité doit être obtenu au moyen d'un emprunt dont les membres se portent solidairement et individuellement garants sur tous leurs biens. L'emprunt doit être remboursé dans les dix ans à dater de l'inscription de la société ; celle-ci est ensuite reconstituée pour une nouvelle période d'activité, libre de toute dette vis-à-vis de tiers.

L'autorité suprême de l'organisation est l'assemblée générale des membres, qui a le droit d'amender les statuts à la majorité des deux tiers des membres présents. La direction de la société est confiée à un président et à un conseil de six membres. Le président est élu par l'assemblée pour une année et son mandat peut être renouvelé. La durée du mandat des membres du conseil est de deux ans.

L'assemblée générale choisit en outre trois membres du conseil qui, avec le directeur et le président, fixent d'après certaines règles le prix du poisson livré.

La société doit tenir soigneusement ses comptes, qui sont vérifiés tous les mois et présentés à une réunion bi-annuelle dans la première quinzaine de juin et la première quinzaine de décembre. Il est opéré sur le prix de base payé aux membres une fois par semaine, une retenue de 16 % pour le paiement des intérêts, des frais d'administration, etc.. Les débarquements sont tenus de payer à la société une redevance de 8 % sur le prix de vente, ce prix ne devant être en aucun cas inférieur à celui qui est facturé aux détaillants de la société elle-même. En outre, en cas de violation du contrat de livraison, les pêcheurs sont passibles d'une amende de 50 couronnes ou plus.

Ces fabriques sont reliées à des stations de réfrigération, de sorte que le poisson peut être préparé de la manière la plus rationnelle et la plus hygiénique. La plus grande partie des produits est expédiée à l'étranger, mais une partie est vendue dans le pays, où les ménagères apprécient la qualité et le bon marché des filets de morue qui, dit-on, sont d'une cuisson rapide et, par suite, très économique.

Ressources financières

De même que la généralité des coopératives danoises, la coopérative de vente d'Holbeck est créée sans capital social initial. La coopérative verse une cotisation de 2 couronnes par membre à l'Union centrale des coopératives pour le paiement des frais d'administration courants.

Si le montant de ces cotisations ne suffit pas au paiement des dépenses, la coopérative est tenue de combler le déficit en versant des sommes proportionnées au nombre de leurs membres (paragraphe 4). Toutefois,

en cas de dépenses importantes, le consentement préalable des sociétés individuelles est nécessaire pour engager leur responsabilité financière.

En ce qui concerne l'aide du Gouvernement, une loi spéciale prévoit l'octroi d'une subvention annuelle à l'industrie de la pêche, subvention qui doit être utilisée en partie pour la construction de phares, pour la pisciculture et pour l'assistance d'organisations professionnelles des pêcheurs, et en partie pour l'aide aux sociétés d'assurances des pêcheurs.

Une autre loi prévoit des crédits annuels de 3 à 5.000 couronnes que le Gouvernement peut utiliser pour l'octroi de prêts à des pêcheurs, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'organisations coopératives de crédit. Ces prêts sont accordés pour faciliter l'achat de bateaux et de matériel de pêche, la réparation et la construction d'installations pour le fumage du poisson.

Les prêts individuels sont garantis par une hypothèque sur les bateaux. Les prêts accordés par l'intermédiaire des organisations coopératives sont garantis solidairement par tous les membres de celles-ci. Bien que les sociétés soient autonomes, l'octroi de prêts du Gouvernement est subordonné à l'approbation préalable de leurs statuts par le ministère compétent.

Le système des prêts directs est plus généralisé que celui des prêts indirects, comme cela ressort des chiffres pour l'année 1928-1929, pendant laquelle, sur un total de 387 prêts, 38 seulement ont été accordés par l'intermédiaire de sociétés coopératives.

ŒUVRES D'ASSISTANCE

ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES AU MAROC.

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE FRANÇAISES

Société française de bienfaisance de Casablanca

Son activité s'est traduite comme suit en 1932 :

Section bienfaisance : 158 familles secourues comprenant 474 personnes ; vêtements distribués : 137 layettes, 157 vêtements et 49 paires de chaussures.

Fourneau économique : a distribué 56.924 soupes et 16.144 repas et 101.000 kilos de pain.

Orphelinat : entretien de 70 orphelins à Anfa.

Pouponnière, Garderie : ont abrité 357 enfants, représentant 41.123 journées.

Famille prévoyante (Casablanca)

But : assurer aux sociétaires les soins médicaux et pharmaceutiques à l'exception des soins à donner par suite d'accidents survenus pendant le travail.

Société française de bienfaisance de Rabat

Cette œuvre a été reconstituée sur de nouvelles bases et avec des statuts nouveaux en mars 1918. Elle comprend :

L'Asile des vieillards, créé en juin 1929 et qui fonctionne depuis cette date ;

L'œuvre des Jardins de soleil de Rabat-Salé, fusionnée au début de 1931 avec la Société de bienfaisance dont elle constitue depuis une section ;

La Goutte de lait installée à Rabat, dans un immeuble moderne, rue de la Maréchale, à proximité de la maternité, nourrit en moyenne 82 enfants (42 Européens et 40 musulmans et israélites en 1932).

Le nombre des enfants inscrits est de 270 au 31 décembre 1933, dont 82 surveillés et 188 nourris.

23.241 litres de lait ont été utilisés en 1932.

187.339 biberons ont été préparés, dont 13.029 de lait Pasteur. 5.481 pesées-consultations ont été effectuées.

L'Asile de vieillards de Salé abritait, au 1^{er} janvier 1933, 15 pensionnaires. Un nouvel asile qui permet de recueillir un plus grand nombre de personnes fonctionne au Souissi, dans la banlieue de Rabat.

Le *Jardin du soleil* de Rabat comptait, au 31 décembre 1932, 28 enfants externes, dont 4 Français, 22 Espagnols, 2 israélites.

Enfin, la section de secours aux indigents a distribué en 1932 : 105.448 fr. 30 de secours à 238 familles, comprenant 1.184 indigents de nationalités : française, 90 ; espagnole, 134 ; italienne, 8 ; portugaise, 6.

Se répartissant ainsi :

Bons de pain	77.253	65
Bons de repas	16.500	»
Argent	3.461	80
Vêtements et layettes	7.647	70
Médicaments	491	15
Dépenses diverses	94	»

La Bouchée de pain (à Rabat)

But : assister les Européens indigents ou malheureux ainsi que les membres de leur famille en leur donnant la soupe ou des aliments préparés ou des régimes alimentaires pour les malades.

Société française de bienfaisance de Fès

Activité en 1932 : 769 indigents secourus. La société a distribué des bons de pain, de viande, des vêtements et des secours en argent, représentant une dépense totale de 85.169 francs ; elle a créé en collaboration avec la municipalité une popote pour les chômeurs.

Association française de bienfaisance de Marrakech

But : assister les Français de cette ville ou de la région dont la situation sera reconnue nécessiter. Exceptionnellement, l'association pourra porter secours aux membres des colonies étrangères reconnus dignes d'intérêt.

Activité en 1932 : a secouru 350 indigents, dont 280 Français et 50 étrangers.

Société française de bienfaisance d'Oujda

But : assister les Européens indigents ou malheureux ainsi que les protégés français.

Activité en 1932 : Section bienfaisance : a secouru 187 familles et 20 personnes seules, dont 141 Français ; a distribué 66 secours d'un montant moyen de 85 francs.

Section Goutte de lait : 110 enfants étaient inscrits au 31 décembre, dont 17 Européens et 93 indigènes auxquels 54.581 biberons ont été distribués représentant 6.377 litres de lait.

L'œuvre entretient 13 orphelins à l'orphelinat Saint-Maurice.

Société française de bienfaisance de Meknès « *La Meknésienne* »

1° Bienfaisance (distribution de secours et de vêtements aux indigents ;
2° Goutte de lait.

Activité en 1932 : Section bienfaisance : a secouru 384 indigents.

Goutte de lait : 71 enfants au 31 décembre, auxquels 142.000 biberons ont été distribués représentant 19.000 litres de lait.

Société française de bienfaisance de Mazagan

Activité en 1932 : Section bienfaisance : a secouru 247 personnes.

Section Goutte de lait : a nourri 388 enfants, dont 250 Européens, 88 musulmans et 50 israélites, auxquels 52.273 biberons ont été distribués.

Œuvres sociales de bienfaisance de Port-Lyautey (ancien Kénitra)

Activité en 1932 : Section Soupe populaire : a distribué 16.235 repas et 7.248 rations de pain.

Section Goutte de lait : 141 enfants surveillés et 82 nourris ; nombre de biberons distribués : 89.416, représentant 12.646 litres de lait.

Section Crèche-garderie : nourrit mensuellement en moyenne 24 enfants, nombre de journées de présence : 4.934 ; a distribué 2.500 repas ou collation.

Société française d'assistance et de bienfaisance de Mogador

But : venir en aide aux citoyens français résidant ou de passage au Maroc, qui viendraient à être dépourvus de moyen d'existence et de faciliter le rapatriement des indigents.

Activité en 1932 : a secouru 34 personnes.

Association des dames françaises de Safi

But : d'une part, l'organisation de la bienfaisance dans le groupe européen de Safi et, d'autre part, l'organisation d'une œuvre dite « de la Maternité », œuvre de protection de l'enfance sous ses diverses formes.

Activité en 1932 : 74 personnes secourues ; en outre, 19 accouchements se sont produits à la Section maternité, dont 11 payants et 8 gratuits.

Société de bienfaisance de Sella

Activité en 1932 : 107 personnes secourues, dont 22 Français, 12 indigènes, 73 étrangers. 300 bons de nourriture distribués, 8 personnes rapatriées.

Société de bienfaisance de Berkane

Mode d'assistance : distribution de secours et de vêtements aux indigents.

Société de bienfaisance de Berrechid

Activité en 1932 : a secouru 53 indigents ; a envoyé des enfants à la colonie de vacances de Mazagan, a fait distribution de fournitures scolaires aux enfants pauvres.

Œuvres catholiques au Maroc

Le vicariat apostolique, comprenant le territoire de la zone française, a été fondé le 2 juillet 1923 et exerce son activité dans les centres principaux de Rabat, Casablanca, Fès, avec l'aide de 76 prêtres, 42 auxiliaires et 283 religieuses, sur 9 écoles de garçons et 9 de filles et de nombreuses œuvres sociales : hôpitaux, maternités, dispensaires, léproseries, gouttes de lait, garderies, orphelinats, ouvriers, soupes populaires, foyers indigènes et visite des pauvres.

Œuvres protestantes au Maroc

Depuis 1920, le Maroc protestant est divisé en deux secteurs : Maroc oriental et Maroc occidental.

Son influence s'exerce sur certains œuvres spéciales : Pavillon de la jeunesse, Éclaireurs unionistes, Louveteaux, routiers, formations dérivées du scoutisme de France.

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE MUSULMANES

Société de bienfaisance musulmane de Casablanca

But : secourir les faibles et les pauvres dans tous les quartiers, rues ou souks de la ville ; subvenir dans la mesure du possible aux besoins des infirmes, des enfants, des vieillards et des malades ; atténuer par tous les moyens la misère.

Société de bienfaisance musulmane de Fès

But : secourir les musulmans pauvres de la ville ainsi que les malheureux de passage qui n'ont pu trouver à subsister par le travail.

Société de bienfaisance musulmane de Rabat

Activité en 1932 : a nourri à l'asile 23.515 miséreux auxquels 68.943 repas ont été distribués ; en outre, à l'occasion des trois principales fêtes a distribué des secours en argent à 3.333 familles indigentes.

Cette société a créé en 1934 une soupe populaire à Bab-el-Had, dans les locaux de l'ancienne gare de la voie de 0 m. 60, qui peut loger 75 personnes et nourrir 135 personnes par jour.

Société de bienfaisance musulmane de Marrakech

Activité en 1932 : a hébergé par jour de 120 à 250 miséreux ; 59.557 repas ont été distribués ; a distribué 150 djellabas, 100 chemises, 50 couvertures.

Société de bienfaisance musulmane d'Oujda

Activité en 1932 : 809 familles secourues comprenant 3.236 indigents ; a distribué 809 secours en argent, d'une moyenne de 33 francs, et 270 secours en nature ; a entretenu 60 indigents indigènes auxquels elle a distribué 6.000 repas.

Association de bienfaisance musulmane d'Oued-Zem

Elle envisage, notamment, la création de centres d'hébergement tant à Oued-Zem qu'à Khouribga, la distribution gratuite de pain, soupe populaire, vêtements, etc., etc.

Société de bienfaisance musulmane de Meknès

Activité en 1932 : 100 miséreux secourus en moyenne par jour ; a distribué des secours en nature à 600 personnes environ. Au 31 décembre, 43 enfants étaient inscrits à la Goutte de lait indigène ; 86.331 biberons ont été distribués ; en outre, elle entretient une vingtaine d'orphelins musulmans.

*Société de bienfaisance musulmane de Mazagan**Société de bienfaisance musulmane d'Ouezzane*

Elle se propose de soulager les miséreux et d'améliorer leur sort en leur procurant nourriture, vêtements et logement.

*Société de bienfaisance musulmane de Safi**Comité de bienfaisance**du sanctuaire de Sidi-Ben-Achir de Salé*

But : veiller à l'entretien du sanctuaire du marabout de Sidi-Ben-Achir ainsi que des locaux qui lui sont attenants et de venir en aide aux indigents, aux malades et aux aliénés musulmans.

Activité en 1932 : a secouru 410 indigents

Société de bienfaisance musulmane de Sefrou

Les secours de la société ne seront accordés qu'aux indigents de la localité.

*Société de bienfaisance musulmane du Sous
(à Taroudant)*

Activité en 1932 : limitée à l'entretien de l'orphelinat indigène de Taroudant qui abrite 67 orphelins.

OEUVRES MUSULMANES

Orphelinat musulman de Fès

But : recueillir les orphelins indigènes musulmans sans distinction de sexe, les élever et les instruire jusqu'à l'âge où ils seront capables de travailler.

*Comité de patronage de l'école indigène des filles
d'Oujda*

HABOUS

Les fondations pieuses revêtent au Maroc un caractère particulier sous le nom de Habous. Leur revenu doit être affecté rigoureusement à la réalisation du but indiqué par le donateur, à savoir : l'entretien des édifices religieux ou culte, au développement de l'enseignement et des œuvres charitables. Le patrimoine habous, géré par un vizir et un directeur français du contrôle, comprend à ce jour 21.913 immeubles bâtis, et 28.260 non bâtis valant 706.000.000 de francs. Les revenus sont de 17 millions seulement parce que certains immeubles sont improductifs et d'autres loués à des prix dérisoires.

SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE ISRAÉLITES

Union des dames israélites

Fondée le 17 février 1927, autorisée par arrêté du 3 janvier 1928.

But :

a) Distribuer des vêtements, de la literie, des secours alimentaires ou en argent ;

b) Propager par tous les moyens la connaissance de l'hygiène ;

c) Prêter son concours à toute œuvre qui travaillerait en vue de l'éducation nationale.

Activité en 1932 : a secouru 135 femmes en couches. La cantine a nourri 160 fillettes auxquelles 9.220 repas ont été distribués. La garderie a abrité 62 enfants.

Soupe populaire israélite Hozer-Dalim à Rabat

But : seconder les efforts du comité de la communauté en faveur des indigents et instituer, à cet effet, la soupe populaire où des repas seront servis aux pauvres, à midi et le soir, pour supprimer la mendicité.

Société de bienfaisance israélite de Fès

But : l'assistance à domicile, les soins médicaux et pharmaceutiques, l'organisation de soupes populaires (fourneaux économiques), l'assistance aux femmes en couches, aux jeunes filles pauvres à marier et, plus spécialement, l'assistance de l'enfance par la création de pouponnières, crèches, garderies et orphelins.

HÉBRAS

Chez les israélites, il est d'usage immémorial qu'aucun israélite ne peut travailler dans une ville où se trouve un israélite mort. Cette prescription gênait beaucoup le travail dans l'industrie et le commerce, aussi pour y obvier a-t-on créé des Hébras, associations qui se dédoublent la plupart du temps : la première, les laveurs et les membres affectés au linceul ; la seconde à l'ensevelissement, au transport du mort.

La Hébra à Fès

Il existe à Fès une association, confrérie pieuse chargée :

1° De garder le chevet du malade jour et nuit et l'engager à demander rémission de ses péchés ;

2° De lui faire entendre au moment de son agonie divers versets bibliques et psaumes, quelques prières rituelles pour l'envol de son âme ;

3° De faire au défunt ses dernières ablutions rituelles, de l'envelopper du linceul, suivant les solennités rituelles ;

4° De mettre le corps dans une bière spéciale et de le porter à la sépulture creusée par la Hébra.

*Société israélite de bienfaisance de Mazagan
« Ozer Dalim »*

But : secourir les nécessiteux et malades indigents de la population israélite de Mazagan ; créer une œuvre d'habillement et de nourriture pour les enfants pauvres fréquentant les écoles israélites.

*Société d'assistance aux malades israélites
de Meknès*

Activité pour 1932 : 460 familles secourues, 19.887 pains distribués en secours.

*Comité pour l'organisation d'un enseignement
professionnel (industriel et agricole) pour les israélites
marocains de Casablanca*

But : le développement du travail professionnel industriel et agricole chez les israélites marocains et plus spécialement en création d'une école de métiers et d'une école d'agriculture.

*Œuvres des bourses d'études Abraham Ribbi
à Casablanca*

But : doter de bourses d'études de jeunes étudiants juifs marocains sans moyens et qui se révéleraient des sujets d'élite.

*Société de soins médicaux aux indigènes israélites
d'Ouezzane « Bikour-Hollin », à Ouezzane*

But : assister les indigents israélites malades.

Marcelle ZEYS.